

La Suisse ou l'étranger? Un défi pour le système dual

Un vivier à l'étranger

Par Jackie Vorpe

Dans certaines branches économiques qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre, et surtout dans les cantons-frontières, engager des apprenti-e-s frontaliers/ères semble être une bonne solution. Mais leur afflux interroge.

En 2018, selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique, 884 apprenti-e-s étrangers/ères se formaient à Genève (9 pour cent), 412 dans le canton du Tessin (4 pour cent) et 177 à Bâle-Ville (3 pour cent). Le phénomène, plus ou moins important selon la conjoncture économique, la valorisation attribuée aux métiers et le positionnement géographique – avec ou sans arrière-pays – préoccupe. Ces dernières années, plusieurs médias relèvent une forme de concurrence: «Firmen holen Lehrlinge aus dem Ausland» (Les entreprises font venir des apprenti-e-s de l'étranger), titre la NZZ en juin 2011, «Le Tessin veut aussi accorder la priorité aux apprentis indigènes», publie la RTS en mars 2017, «Genève veut fermer la porte à ses élèves frontaliers», titre Swissinfo en février 2018.

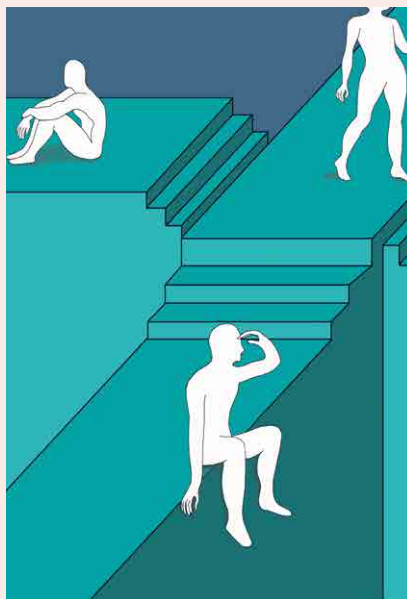
Saisir la balle au bond

Au niveau politique, on cherche plutôt à saisir une opportunité. Par exemple, le 26 septembre 2013, le député socialiste Andreas Gross dépose une question intitulée «Apprentis et frontaliers. Soutenir les cantons concernés». Celle-ci encourageait le Conseil fédéral à faire comprendre aux jeunes et aux parents «que les frontaliers ne représentent ni une concurrence ni une menace, mais un enrichissement pour la collectivité».

Un potentiel en cas de pénurie ?

Jadis à Genève, beaucoup de jeunes frontaliers/ères travaillaient comme mineur-e-s non qualifié-e-s. Aussi, pour diminuer les mineur-e-s dits non-apprenti-e-s et résoudre la pénurie d'apprenti-e-s, un projet de loi sur la formation

professionnelle datant de 1970 estimait qu'il fallait «recruter des apprentis dans les couches de la population qui manifestent encore un intérêt pour certains métiers manuels» et qu'il existait «un réservoir de recrutement d'apprentis dans les régions frontalières à vocation agricole». Aujourd'hui encore, c'est avant tout dans les métiers dits 3D – dirty, difficult, dangerous – que les apprenti-e-s étrangers/ères viennent occuper les places d'apprentissage.



↑ Illustration de **Leonardo Bertelà**, première année de la classe de graphisme, École de design et haute école d'art du Valais

Nouvel éden – risque d'exploitation à bas prix ?

Certaines entreprises préfèrent les apprenti-e-s frontaliers/ères parce qu'ils et elles sont souvent des apprenti-e-s adultes et matures. Au Tessin, une contribution de la RTS datant du 26 juin 2013 relève que certains candidat-e-s qui postulent à l'apprentissage ont jusqu'à 25 ans et sont titulaires d'une maturité ou même d'un bachelor. Pour un frontalier ou une frontalière italienne, une place d'apprentissage en Suisse peut s'avérer très attractive car très tôt, il ou elle peut atteindre un salaire supérieur à celui d'un emploi à plein temps en Italie.

Ainsi deux façons de percevoir le phénomène : compensation ou concurrence. Mais surtout une question

cruciale : une telle situation est-elle soutenable à long terme ?

▪ Jackie Vorpe, junior researcher du champ de recherche «Conditions institutionnelles de la formation professionnelle», HEFP

► www.hefp.swiss/project/developpement-formation-professionnelle-GE-BA-1950-1980